
Déclaration SNPTES CNESER du 16 janvier 2018

Ariane Bliet, chargée de mission et élue SNPTES au CNESER

Le SNPTES tient tout d'abord à rappeler que, lors de la concertation de l'automne 2017, la problématique de l'échec des étudiants en Licence a été correctement posée et que le diagnostic a été partagé par l'ensemble des acteurs de la communauté universitaire.

Ainsi, sur la base de ce diagnostic partagé, le SNPTES s'est investi dans les groupes de travail qui avaient vocation, durant l'automne, de construire collectivement la nouvelle et énième réforme de notre enseignement supérieur. De ces groupes de travail ont émergé, le SNPTES le pense, des éléments de fond qui allaient dans le bon sens : un renforcement de l'orientation au lycée, un accompagnement des étudiants les moins armés, une individualisation des cursus et une remise à niveau.

Or la précipitation avec laquelle cette réforme est mise en place (définition des attendus, les capacités d'accueil sans connaître les moyens mis en appui) laisse à penser que sa mise en œuvre sera très problématique. L'échec d'une réforme très attendue dû à la précipitation serait catastrophique pour les étudiants et obérerait, pour longtemps encore, la confiance du monde académique, des étudiants et de leur famille dans cette réforme.

Tout d'abord, concernant les capacités d'accueil, actuellement votées dans les établissements, si certaines d'entre elles diminuent ou restent stables d'autres établissements ont fait le choix ambitieux de les augmenter. Le SNPTES regrette que ces capacités ne soient évaluées actuellement que sous l'angle formation, c'est à dire le nombre d'enseignants nécessaires à sa mise en œuvre. Les établissements font plusieurs hypothèses en fonction de moyens supplémentaires qui seront à définir car pas du tout connus au moment de leur passage en CFVU et CA. Il restera à définir les besoins en personnels BIATSS et en locaux pour ne citer que ces deux paramètres.

Le SNPTES a régulièrement dénoncé le fait que la communauté universitaire dans son ensemble est à bout de souffle par manque d'investissement récurrent de l'état (ou de mauvais choix d'investissement : échec du plan Licence en son temps). La marche forcée pour la mise en œuvre de ce plan étudiant entraîne une surcharge de travail pour les personnels des lycées et des universités qui ne semble pas préoccuper nos autorités de tutelle. Les chantiers sont énormes et impossibles à mener sereinement dans un temps si court.

S'ajoute à cela, un plan de financement qui ne permet même pas d'absorber l'accroissement démographique de la population étudiante sans détériorer davantage les conditions d'accueil de celle-ci mais également les conditions de travail des équipes pédagogiques. Concernant les 6 M€ supplémentaires annoncés pour l'étude des vœux des futurs étudiants un calcul rapide montre que le temps d'étude à chaque dossier d'étudiant sera très court ! Ainsi si le nouveau dispositif Parcoursup ne permettait pas une étude satisfaisante de tous les vœux et une orientation la plus adaptée à chaque étudiant la sélection s'appliquera de façon brutale et les processus de remédiation ne pourront se mettre en place faute de moyens et l'on reviendra à un mode de sélection par l'échec.

Paris, le 26 janvier 2018